

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DE PIERRE-DE SAUREL

MADAME LA CONSEILLÈRE RÉGIONALE,
MESSIEURS LES CONSEILLERS RÉGIONAUX,

Michel Aucoin	Sainte-Victoire-de-Sorel
Michel Beck	Saint-Roch-de-Richelieu
Denis Benoit	Saint-Aimé
Michel Blanchard	Saint-David
Vincent Deguise	Saint-Joseph-de-Sorel
Diane De Tonnancourt	Yamaska
Sylvain Dupuis	Saint-Ours
Denis Marion	Massueville
Georges-Henri Parenteau	Saint-Gérard-Majella
Michel Péloquin	Sainte-Anne-de-Sorel
Serge Péloquin	Sorel-Tracy
Gilles Salvas	Saint-Robert

AVIS vous est donné par la soussignée, Jacinthe Vallée, greffière de la MRC, qu'une séance extraordinaire du Conseil de la MRC est convoquée, par la présente, pour être tenue au lieu ordinaire des séances du Conseil de la MRC, le mercredi 21 novembre 2018, à 19 h. Lors de cette séance, les sujets suivants seront pris en considération :

1. MOMENT DE RÉFLEXION;
2. CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION;
3. OUVERTURE DE LA SÉANCE;
4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
5. GESTION DES COURS D'EAU :
 - 5.1. PRISE DE DÉCISION, S'IL Y A LIEU, DANS LE CADRE DE LA POURSUITE DUTIL & MORIN C. PROCUREURE GÉNÉRALE DU QUÉBEC, CANARDS ILLIMITÉS, MRC DE PIERRE-DE SAUREL ET SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE LA BAIE LAVALLIÈRE INC.;
6. PÉRIODE DE QUESTIONS;
7. LEVÉE DE LA SÉANCE.

Donné à Sorel-Tracy, le 14 novembre 2018.

La greffière,


M^{me} Jacinthe Vallée